

CERTIFICAT DE FINANCEMENT

(renseignements à fournir par l'entreprise qui réalise le programme d'investissement)

La **société Promotrice**, (N°TAHITI -
 N°RC :), dont le siège social est situé à
 légalement par M (2)
 , certifie que M (3) (N°TAHITI : - N°RC
), dont le siège social est situé à
 agissant en qualité de
 d'investissement agréé au dispositif du régime des investissements directs/ indirects par arrêté
 n° / CM du , selon les modalités suivantes :

	Montant du financement (4)		En F CFP
A.	Quote-part de la base d'investissement agréée de la société Investisseuse (5)		
B.	Taux du crédit d'impôt applicable à la quote-part de base d'investissement agréée		
C.	Montant de crédit d'impôt applicable à la quote-part de base d'investissement agréée	= A. x B.	
D.	Taux de rétrocession minimum (à cocher)		<input type="checkbox"/> 60% <input type="checkbox"/> 70% <input type="checkbox"/> 75%
E.	Montant de rétrocession minimum	= C. x D.	
F.	Montant effectif du financement apporté (à cocher) <input type="checkbox"/> Au titre du régime des investissements indirects : <input type="checkbox"/> = (A.) si le taux de rétrocession = 60% <input type="checkbox"/> = (E.) si le taux de rétrocession = 75% <input type="checkbox"/> Au titre du régime des investissements directs (70%)		

Nature du financement (4)	En F CFP
Souscriptions en numéraire d'actions ou de parts sociales	
Montant de la souscription	
Nombre de parts sociales souscrites	
Valeur nominale des parts	
Date de libération du capital	
Souscriptions en numéraire par voie d'incorporation au capital des sommes laissées en compte courant d'associés	
Montant des sommes incorporées	
Nombre de parts ou actions attribuées	
Date de libération	
Apports en comptes courants non rémunérés	
Montant de l'apport	
Date du versement effectif des fonds	
Souscription au capital par apport de terrain affecté à la réalisation du programme dans la limite de l'évaluation du directeur des affaires foncières	
Montant de l'évaluation du directeur des affaires foncières	
Montant de l'apport	
Nombre de parts sociales acquises	
Valeur nominale des parts	
Date de signature de l'acte transférant la propriété	

Fait à , le

Signature et qualité du représentant de la société,

Certification et signature
de l'expert-comptable ou du comptable (6)**DEMANDE D'IMPUTATION DE CREDIT D'IMPOT**

(à présenter au titre de la première année d'imputation / renseignements à fournir par l'investisseur)

Je, soussigné(e) M (2) agissant en qualité de
 (N°TAHITI - N° RC) Adresse :
 déclare avoir participé le au financement du programme identifié ci-dessus pour un
 montant de financement effectif de francs CFP (cf. ligne F.). Ce financement
 effectif donne lieu à un crédit d'impôt d'un montant de F CFP (cf. ligne C.) dont je sollicite
 l'imputation dans les conditions fixées par l'article LP.918-2 du code des impôts.
 atteste sur l'honneur être à jour de l'ensemble de mes obligations déclaratives.
 produit, jointe à la présente, la convention de financement du .prévue à l'article LP 916-31
 du code des impôts.
 produit, jointe à la présente, l'attestation de financement.

Fait à , le
société ,

Signature et qualité du représentant de la

- (1) Lorsque le financement est effectué directement par l'investisseur au sens de l'article LP 916-2
 (2) Monsieur ou Madame ou la société
 (3) Qualité du signataire, raison et dénomination sociales de la société représentée à préciser lorsque l'investisseur est une société
 (4) Cocher et renseigner les rubriques utiles
 (5) Le financement confère à l'investisseur une quote-part de la base d'investissement agréée (article 916-1-4è alinéa)
 (6) Article LP 916-31-7è alinéa : « l'attestation de financement doit être certifiée par l'expert-comptable ou le comptable de l'entreprise qui réalise le programme d'investissement ».